



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien au secteur sportif

Question au Gouvernement n° 3564

Texte de la question

SOUTIEN AU SECTEUR SPORTIF

M. le président. La parole est à M. Jimmy Pahun.

M. Jimmy Pahun. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la pratique des activités sportives de plein air, de pleine nature et de pleine mer sont fortement limitées dans le cadre du reconfinement décidé pour lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19. Cette décision était nécessaire, la sauvegarde des vies humaines devant demeurer la priorité absolue.

L'annonce par le Président de la République, mardi dernier, d'un plan de soutien de 400 millions d'euros en faveur du sport est une excellente nouvelle qui démontre, si besoin est, l'intérêt que le Gouvernement et notre majorité portent à cette question. Nous savons l'importance du sport pour l'épanouissement individuel, en ces temps difficiles pour la santé morale et physique de nos concitoyens, comme nous savons l'attente des acteurs et des pratiquants du sport amateur et professionnel.

L'évolution positive de l'épidémie semble autoriser quelques assouplissements du cadre réglementaire, lesquels seront assurément détaillés par le Président de la République, qui s'exprimera dans la soirée. Je souhaite, en amont de son intervention, porter un message : la stratégie de déconfinement doit intégrer une forte dimension sportive. Contre la fatigue, le stress, la déprime et le mal-être de beaucoup de Français, et pour éviter que le contexte sanitaire n'affecte durablement la santé de nos concitoyens – pour rejoindre la préoccupation exprimée par le ministre des solidarités et de la santé –, il faut prévoir les conditions de reprise des activités physiques et sportives.

Un député du groupe Dem. Très bien !

M. Jimmy Pahun. Cette reprise devra être progressive, c'est certain : peut-être pourra-t-elle d'abord concerner les activités individuelles et de plein air ; peut-être des exceptions à la double limite horaire et géographique – une heure de sortie, dans un périmètre d'1 kilomètre – peuvent-elles aussi être envisagées.

Pouvez-vous détailler le plan de soutien au monde du sport, notamment du sport de nature ? Pouvez-vous nous assurer que la stratégie de déconfinement s'intéressera à ces secteurs majeurs pour l'économie du pays comme pour le moral et la santé des Français ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.* D'abord, parce que je

viens de l'apprendre, je tiens à faire part à l'Assemblée nationale de mon émotion devant la mort, si jeune, d'une légende du XV de France, Christophe Dominici – il n'avait pas 50 ans. (Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent.) Nous lui rendrons ultérieurement les hommages qu'il mérite ; c'est avec une très grande émotion que nous apprenons sa disparition.

Merci, monsieur Pahun, pour cette question importante. Vous et moi partageons, avec beaucoup d'autres ici, la même préoccupation pour le sport, tout particulièrement pour le sport de plein air. Je veux aussi saluer votre travail en faveur du Vendée Globe, qui a pu être maintenu et dont nous avons soutenu le départ. À l'instar du Tour de France ou de Roland-Garros, il fait partie des magnifiques compétitions de portée internationale que la France a su faire exister malgré toutes les difficultés. Il faut rendre hommage à tous ceux qui ont permis ce résultat.

Pour ce qui est des annonces à venir, vous comprenez aisément que c'est au Président de la République qu'il reviendra de les faire. Il est très attentif aux enjeux du sport, comme en a témoigné la réunion qui s'est tenue la semaine dernière avec les acteurs du secteur. Cette réunion fut extrêmement fructueuse. Je veux d'ailleurs saluer le sens des responsabilités de l'ensemble des acteurs, qui ont participé à l'élaboration de la solution que nous avons définie ensemble et sur laquelle le Président de la République a tranché.

Rappelons que le sport a été aidé à hauteur d'environ 3 milliards d'euros depuis le mois de mars pour faire face à la crise, mais qu'une aide supplémentaire était nécessaire. Celle-ci se monte à 400 millions d'euros, destinés à la fois au sport amateur et au sport professionnel. Pour le sport amateur, le dispositif le plus original est celui du pass sport, qui constitue une aide à l'inscription des élèves – enfants et adolescents – dans les clubs. Cet élément fait partie de la politique que Roxana Maracineanu et moi-même souhaitons déployer. Pour le sport professionnel, les compensations de billetterie et les fonds de soutien permettront de passer la crise mais aussi d'envisager la suite. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Jimmy Pahun](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3564

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 novembre 2020](#)